



CONSEIL COMMUNAL
VULLY-LES-LACS

Chabrey, le 30 septembre 2020

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAL DE
VULLY-LES-LACS**

Séance du 29 septembre 2020

Présidence : Mme Nicole Arzrouni

Fixation du nombre des membres de la Municipalité et des Conseillers communaux pour la législature 2021 – 2026.

- Vu le préavis municipal N° 2020/11
- Entendu le rapport de la commission du Conseil chargée d'étudier ce projet,
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

le Conseil communal décide :

- de maintenir le nombre de municipaux à 7 membres pour la législature 2021 – 2026,
- de maintenir le nombre de conseillers communaux à 50 membres pour la législature 2021 – 2026.

Pour extrait conforme l'attestent :

CONSEIL COMMUNAL DE VULLY-LES-LACS

La Présidente :

Nicole Arzrouni



La Secrétaire :

Elisabeth Christinat